



Association des producteurs
de fraises et framboises du Québec



Volume 2, numéro 1, septembre 2012

Cette publication est une
gracieuseté de :



LES NOUVELLES FRAÎCHES

Quoi de neuf dans le secteur des fraises et framboises au Québec?

ACTUALITÉS TRÈS FRAÎCHES



Le bilan de la saison 2012 pour la production, les prix, la promotion et les circulaires vous sera présenté dans le prochain bulletin du 30 novembre.

Une agence nationale dans la fraise?

L'APFFQ a le plaisir de vous annoncer qu'elle a entrepris un projet pour explorer les possibilités de développer et mettre en place un **Office national de promotion et de recherche pour l'industrie de la fraise au Canada**, dans le cadre de la Loi canadienne sur les offices des produits agricoles.

Comme vous en avez peut-être entendu parler, à l'image de l'initiative du *British Columbia Raspberry Industry Development Council* dans la framboise, un office national de promotion et de recherche met en œuvre un système équitable de contributions qui prélève des redevances sur un produit frais et/ou transformé, qu'il soit produit sur le marché intérieur **et/ou importé** afin de réaliser les activités suivantes (*à adapter selon les besoins précis de notre secteur*) :

- Mettre en œuvre des programmes de publicité et de promotion nationaux et provinciaux pour augmenter la consommation de fraises au Canada et développer de nouveaux marchés;
- Accroître la recherche pour maximiser la production et soutenir l'innovation visant à maximiser la production dans un esprit de développement durable;
- Créer un environnement d'échange et de collaboration afin de bâtir une industrie durable dans l'avenir.

Pour que les redevances nécessaires soient mises en place, elles doivent d'abord être obligatoires pour les producteurs canadiens visés qui peuvent par la suite les exiger sur les produits importés au même taux que celui imposé au Canada. **Pour le Québec, aucune**

contribution supplémentaire ne sera exigée des producteurs puisqu'il est prévu d'utiliser une partie des contributions que les producteurs versent déjà à l'APFFQ.

Nous croyons que cette initiative permettra d'avoir accès à un financement supplémentaire provenant du marché et de créer un secteur de la fraise plus dynamique, plus compétitif et davantage sensible aux marchés, et ce, dans l'intérêt des producteurs de toutes les provinces canadiennes et des importateurs.

Nous vous tiendrons informés de l'avancement du projet à travers ce bulletin. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter.

LES FRAÎCHES DE LA RECHERCHE

Atelier de priorisation des pesticides à usages limités

Comme à chaque année, les ateliers de priorisation auront lieu au mois de novembre, dirigés par M. Luc Urbain, du MAPAQ, et M^{me} Jennifer Gagné, du CQH. Nous pouvons d'ores et déjà supposer que la drosophile à ailes tachetées sera une préoccupation majeure pour l'ensemble des producteurs et conseillers du secteur des petits fruits cette année. Si vous avez rencontré d'autres problématiques phytosanitaires cet été (insectes, maladies, mauvaises herbes) et auxquelles vous n'avez pas trouvé de solution homologuée pour la fraise et la framboise, veuillez faire parvenir vos commentaires à notre agente de recherche, M^{me} Sara Boivin-Chabot, qui accompagnera les producteurs lors de cette rencontre (sboivinchabot@upa.qc.ca).

Nomination

Le MAPAQ a nommé M^{me} Stéphanie Tellier, agronome, au poste de conseillère experte provinciale pour les petits fruits. M^{me} Tellier sera donc responsable, en plus de ses tâches de conseillère régionale en horticulture

dans la Capitale nationale, des dossiers de fond touchant nos productions. Bien connue dans le secteur, nous sommes convaincus que M^{me} Tellier fera un excellent travail afin d'accompagner les producteurs de fraises et de framboises dans le développement de leur secteur et l'Association salue chaleureusement sa nomination. M^{me} Tellier est en congé parental jusqu'en juillet prochain et l'intérim est en l'intervalle assuré par M^{me} Maryse Harnois, agronome du MAPAQ dans la région de Gatineau.

Programme d'importation pour approvisionnement personnel à la demande des agriculteurs (PIAPDA)

Le travail que l'Association a fait l'an dernier pour l'inclusion de produits phytosanitaires spécifiques à la fraise et à la framboise dans le PIAPDA a porté ses fruits et le fongicide *Elevate 50 WDG* est maintenant inclus dans la liste. Nous venons tout juste de recevoir l'invitation de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de travailler sur la ronde 2012-2013 de cette sélection. Le comité de recherche de l'Association participera activement à cette nouvelle consultation, en collaboration avec quelques autres producteurs très impliqués dans le processus d'homologation des pesticides.

Pour plus d'informations :

<http://www.hc-sc.gc.ca/cps-spc/pest/agri-commerce/import/grou-piapda/index-fra.php>

Homologations

Herbicide Betamix β EC dans les fraisiers nouvellement repiqués :

<http://www.bayercropscience.ca/French/LabelMSDS/381/File.ashx>

Fongicide Phostrol pour les fraises et les framboises, contre la pourriture cuir, la pourriture amère et contre le pourridié phytophthoréen :

<http://www.agrireseau.qc.ca/horticulture-gazon/documents/Phostrol%20Fongicide%20Approved%20Label%20F.pdf>

Fongicide Luna Privilège dans la fraise, contre le blanc. Disponible sur le marché seulement en 2013 :

<http://www.agrireseau.qc.ca/horticulture-gazon/documents/Phostrol%20Fongicide%20Approved%20Label%20F.pdf>

Insecticide Bioprotec 3P dans la framboise, contre la tordeuse à bandes obliques, certifié biologique :

<http://www.agrireseau.qc.ca/petitsfruits/documents/Bioprotec%203P.CG%2013-07.F%20Label.pdf>

Fongicide Quash dans la framboise, contre la pourriture sclérotique, l'antracnose et la brûlure phomopsienne :
<http://www.agrireseau.qc.ca/grandescultures/documents/Quash%20Fongicide%20Approved%20Label%20May2012.pdf>

Insecticide Matador 120EC et Warrior dans la fraise, contre l'anthonome de la fleur du fraisier, le cercope des prés et la punaise terne :

- <http://www.agrireseau.qc.ca/grandescultures/documents/Matador%20120EC.Strawberry.CG15.Celery.Saskatoon%20berry.CG9.Booklet.F.pdf>
- <http://www.agrireseau.qc.ca/references/4/Étiquettes/WARRIOR.pdf>

Fongicide CGA279202 50WG dans la fraise, contre le blanc :

<http://www.agrireseau.qc.ca/legumeschamp/documents/CGA279202%2050WG.pdf>

Salubrité à la ferme

Connaissez-vous le *Programme d'appui à l'implantation des systèmes de salubrité à la ferme* administré par le CDAQ? Si vous avez entrepris la mise en place d'une certification CanadaGAP sur votre ferme cet été (ou depuis le 1^{er} avril 2009), vous pourriez avoir droit à un appui financier allant jusqu'à 750 \$, couvrant 70 % des dépenses admissibles.

Au nombre des activités admissibles à l'aide financière, vous retrouverez les vérifications effectuées en vue d'une première certification, l'achat d'équipement pour assurer la salubrité alimentaire (par exemple toilettes portatives, équipement de lavage des mains, etc.) et les analyses de laboratoire obligatoires prévues dans certains programmes de salubrité alimentaire pour la première année (par exemple l'analyse d'eau).

Cet appui financier prend fin le 31 mars 2013, mais vous devez faire parvenir votre demande avant le 28 février 2013 afin de vous assurer qu'elle puisse être traitée par l'équipe du CDAQ. Vous trouverez plus d'informations à l'adresse suivante :

<http://www.cdaq.qc.ca/ShowDoc.asp?Rubrique=206&Document=385>

Grappes agroscientifiques canadiennes

Les fraises et les framboises avaient obtenu du financement intéressant lors de la première mouture des grappes agroscientifiques d'AAC, en 2009. La prochaine version des grappes est en cours de montage et l'équipe de l'APFFQ travaille de concert avec les centres de recherche, les universités et le Conseil canadien de l'horticulture afin de s'assurer que les projets qui seront inclus dans la prochaine version de ce programme de financement important répondront aux priorités des producteurs d'ici.

LA VEDETTE FRAÎCHE DU MOIS



Vous vous rappelerez sans doute les démarches entreprises auprès du gouvernement provincial au printemps dernier par M. Louis Charbonneau, le président-fondateur de Plastitech, et dont il était fait mention dans ce même bulletin quant à la valorisation du développement des grands tunnels pour le secteur horticole.

À la suite de ces démarches, l'arrivée au pouvoir d'un nouveau gouvernement implique forcément une période de transition que Plastitech mettra à profit pour faire ses devoirs. En effet, un important travail devra être réalisé afin de fournir au gouvernement toutes les données nécessaires à la démonstration des économies possibles grâce à cette technologie. Au terme de ces efforts, les résultats obtenus pourraient démontrer à nos leaders gouvernementaux tous les avantages des grands tunnels et, ultimement, les convaincre, entre autres choses, de mettre en place des programmes de subventions aux producteurs, comme cela se fait actuellement chez nos voisins américains.

Nous vous invitons à communiquer avec nous pour en savoir plus sur les multiples avantages des grands tunnels, par exemple leur capacité de refroidissement ou même de réchauffement des températures lorsque nécessaire, des avantages incontestables au regard du climat québécois très variable.

Visitez-nous sur le www.plastitech.com

LA CHRONIQUE DU CONSEILLER



Christian Lacroix,
agronome, MBA.

Conseiller en horticulture
Région de Chaudière-Appalaches

DROSOPHILE À AILES TACHETÉES : le Québec n'y échappe pas!

Une arrivée récente

La drosophile à ailes tachetées (**DAT**) est un ravageur majeur des petits fruits originaire de l'Asie. Son arrivée en Europe et sur le continent nord-américain est cependant très récente et est survenue pratiquement

en même temps aux deux endroits. Les premières mentions d'introduction en Europe remontent à 2009 pour l'Espagne et l'Italie et à 2010 pour la France. En Amérique du Nord continentale, la DAT a été détectée pour la première fois en Californie en 2008 de même que dans plusieurs autres États au cours des années suivantes. Au Canada, elle est capturée en Colombie-Britannique depuis 2009. En 2010, la DAT est capturée en Alberta, au Manitoba, en Ontario et au Québec (*un seul spécimen capturé dans une zone résidentielle de la région de la Capitale-Nationale*). On la retrouve également en Nouvelle-Écosse depuis 2011 et au Nouveau-Brunswick en 2012. L'arrivée de la DAT chez les producteurs de petits fruits du Québec était donc pressentie depuis quelques années déjà.

Une menace prise au sérieux

Depuis 2010, la Colombie-Britannique fait face à une explosion des populations de DAT et des dommages significatifs sont rapportés dans plusieurs petits fruits dont la framboise et le bleuets en corymbe. La menace est donc bien réelle et risque de se répéter ailleurs au pays. Un groupe national de discussion sur la DAT est formé et des intervenants du Québec y participent depuis 2011. Durant cette même année, le réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP) s'implique et obtient le financement nécessaire pour installer et assurer le relevé de 21 sites de piégeage répartis dans les zones jugées les plus susceptibles de capturer la DAT (*sites urbains et agricoles*). Le résultat est des plus encourageants : aucune capture de DAT n'est faite en 2011. Peut-être finalement que notre climat plus froid n'est pas favorable à la DAT et nous en préservera!

La surprise!

À l'été 2012, le nombre de sites de piégeage est augmenté et il est décidé que les pièges soient placés uniquement chez des producteurs de fraises, framboises et bleuets en corymbe. Aussi, les secteurs les plus chauds du Québec sont privilégiés pour le choix des sites. Ainsi, le tiers de l'équipement de piégeage est disposé chez des producteurs de la Montérégie. La première DAT a été capturée au courant de la semaine du 12 au 19 juillet dans la région de la Chaudière-Appalaches. Une seconde a été capturée la semaine suivante en Montérégie. Au début août, des dommages aux fruits et la présence de larves suspectes sont rapportés dans une framboisière des Laurentides et dans une fraisière de la Mauricie. Peu après la mi-août, les larves acheminées au laboratoire de diagnostic en phytoprotection du MAPAQ complètent leur

développement et l'identification de la DAT est confirmée grâce aux adultes émergés. À ce moment, la DAT est détectée dans toutes les régions du Québec où des pièges ont été installés. C'est également à partir de ce moment que les captures se sont mises à augmenter rapidement sur plusieurs sites. À ce jour, tous les échantillons de fruits suspects (*fraises, framboises ou bleuets en corymbe*) acheminés au laboratoire de diagnostic se sont révélés positifs à la DAT (*près d'une vingtaine d'échantillons au total*). Bref, l'arrivée de la DAT n'est pas une surprise en soi. On s'y attendait, mais qu'elle arrive en si grand nombre et partout à la fois a surpris tout le monde...

Les moyens de lutte

Les moyens de lutte ont été clairement exposés dans les communiqués du RAP petits fruits qui demeurent accessibles en tout temps sur le site Internet Agri-Réseau (www.agrireseau.qc.ca). La stratégie suggérée est celle préconisée par le groupe national de discussion sur la DAT, lui-même fortement influencé par l'expérience de la Colombie-Britannique. Quelques pratiques culturales préventives sont suggérées, mais le contrôle de la DAT repose essentiellement sur la détection hâtive des adultes (piégeage) et l'application répétée d'insecticides (*biologiques ou conventionnels*) sur une culture à risque. Une intervention est justifiée lorsque des adultes de DAT sont présents dans les champs dont les fruits sont au stade de mûrissement.

Que nous réservent les prochaines années?

La DAT est fort probablement chez nous pour y rester. Les connaissances actuelles sur l'insecte demeurent limitées, de nombreuses questions demeurent sans réponse et personne n'est à l'aise avec les moyens de lutte actuellement proposés. De nombreux essais et projets de recherche sont en cours ou en préparation en Europe, aux États-Unis et au Canada. Nous visons principalement à améliorer les méthodes de dépistage et de détection de la DAT, à documenter et préciser la biologie de l'insecte (*alimentation, survie à l'hiver reproduction, etc.*) et enfin, à expérimenter et à développer des moyens de lutte alternatifs ou encore complémentaires aux divers insecticides. Au Québec, des groupes démontrent déjà leur intention de participer à l'effort de recherche, dont le MAPAQ, l'Université Laval et

LES NOUVELLES FRAÎCHES

Volume 2, numéro 1, septembre 2012

l'APFFQ. Souhaitons-nous beaucoup de succès, car en fin de compte, ce que nous voulons, c'est croquer nos fraises et framboises avec l'esprit tranquille!!!

LA CAPSULE NORAMPAC



Norampac



L'équipe de
NORAMPAC-MARAÎCHERS
vous remercie de votre confiance pour
cette saison 2012.
Au plaisir de vous revoir bientôt!

LES FRAÎCHES DE L'INDUSTRIE



Desjardins

Les tendances économiques, les conditions du marché, la relè et le transfert de votre entreprise vous préoccupent? Passez voir votre directeur de comptes agronome Desjardins!



indBAGS

Emballage - Packaging

Sacs Industriels Inc. Industrial Bags Inc.

Près de 3 millions de contenants ont été vendus cette année chez Sacs Industriels. Nous souhaitons remercier tous nos clients. Votre confiance et votre fidélité nous encouragent à nous surpasser!

LES ÉVÉNEMENTS À SURVEILLER

- Le Colloque horizon marketing agroalimentaire du CRAAQ, le 11 octobre 2012 à Drummondville
- La partie d'huîtres de l'AQDFL, le 2 novembre à Montréal
- Le banquet annuel de l'AJMQ, le 16 novembre à Montréal
- Le Colloque national sur les circuits courts du CRAAQ, le 28 novembre à Drummondville

Pour information : 450 679-0540, poste 8792

En collaboration avec :



Norampac



Commanditaires majeurs :

Accueil et espace détente : **NOVAFRUIT**
Qualité. Effizienz. Flexibilität. Diversität.

Conférences officielles : **Les PANIERS P&P**
Commanditaires officiels

Dîners officiels : **MARITIME PAPER PRODUCTS LIMITED**
We're Packaging Innovation.

Site Internet de l'APFFQ : **Dubois Agrinovation**

Commanditaires supporteurs :



Diffuseur officiel : **La Terre**
de chez nous